Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 7 Dhoulhajja 1443
6 Juillet 2022

N° 79

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1491**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1493**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1495**
Homologation de résolutions **1496**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1497**
Avis aux créanciers..... **1500**
Convocations
Sociétés anonymes **1501**
Divers
Avis au public..... **1504**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du Directeur Général

Société Tunisienne de Recouvrement des Créances

Filiale STB

Société anonyme

Au capital de 39.661.900 dinars

Siège social : 52, Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Immeuble STB AFRICA, 1001 Tunis

RNE : 0719413J

M.F : 000/M/A/719413J

CNSS : 00210438-45

Suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 22 Juin 2022 et enregistré à la recette des finances Rue Ghandi Tunis le 27 Juin 2022 sous le n°22802782 quittance n°66243 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 29-6-2022 sous le n° 202249695, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Madame NEZIHA EZZINE en sa qualité de directeur général pour une période de 3 ans à partir du 29 Avril 2022 avec les pouvoirs les plus étendus tels que prévus par les statuts.

2022T00744SANB2

INTERMETAL

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 DT

RNE 0296412F

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire en date du 26 Avril 2022, enregistré à la recette des finances Place de la république Radès le 24 Mai 2022, sous le n°22701438.

Il a été décidé de :

- Renouveler pour 3 ans, les mandats de Mrs Mohamed Hédi Ben Ayed et Ridha Charfi en tant qu'administrateurs. Leurs mandats prennent fin à l'issue de l'AGO qui délibèrera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Et en vertu du PV de conseil d'administration en date du 26 Avril 2022, enregistré à la recette des finances avenue de la République Radès le 24 Mai 2022, sous le n°22701436, il a été décidé de :

- Renouveler le mandat de Mr Mohamed Hédi Ben Ayed en tant que Président Directeur Général pour une durée de 3 ans qui prend fin à l'AGO qui délibèrera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

- Renouveler le mandat de Mr Ahmed Mourad Charradi en tant que Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans qui prend fin à l'AGO qui délibèrera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

- Renouveler le mandat de Mme Ines Ben Ayed en tant que Directeur Général Adjoint pour une durée de 3 ans qui prend fin à l'AGO qui délibèrera sur l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

- Déléguer tous les pouvoirs du Président Directeur Général à Mme Ines Ben Ayed, Directrice Générale Adjointe de la Société.

Cette annonce a été publiée au registre national des entreprises sous le n°202250234 du 30 juin 2022.

2022R01741SANB2

HOPITAL PRIVE EL AMEN

SA au capital de 8.400.000 Dinars

Siège social : Immeuble Emeraude Center, Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RC : B24169352010

MF : 1170032L

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 08 Avril 2022 enregistré à la recette de l'Enregistrement des Actes des Sociétés 1er Bureau - Tunis le 04 mai 2022 sous le n° 22801971 Quittance n°3588, dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 30 Juin 2022 sous le N°202250452, il a été décidé ce qui suit :

1. Nomination de M. Khalil Ammar en tant que Président Directeur Général et délégation des pouvoirs.

2022R01749SANB2

SOCIETE GENERALE DES APPLICATIONS MECANIQUES

Société Anonyme

au capital de 6 119 250 Dinars

Siège social : 14 Rue 8611 Z I Charguia Tunis

MF : 014402NAM000

RC : 014402N

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 10 Juin 2022 et enregistré à la recette des finances CHARGUIA le 22 juin 2022, sous le n°22805068, quittance n° M084752 dont un exemplaire est déposé au registre national des entreprises le 24 juin 2-022, sous le n° 202248613, il a été décidé ce qui suit :

1. Nomination de Monsieur KHELIL CHAIBI entant que Président du Conseil d'Administration de la société Générale des Applications Mécaniques pour un mandat de trois ans.

2. Nomination de Monsieur MOHAMED BOUGHATTAS entant que Directeur Général de la société Générale des Applications Mécaniques, pour un mandat de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société GENERALE DES APPLICATIONS MECANIQUES dans le cadre du statut de la société et de la loi sur les sociétés Commerciales.

2022401753SANB2

SOCIETE SOTRADIES

Société Anonyme

Au capital de 7 000 000 Dinars

Siège social : 14 Rue 8611 Z I Charguia Tunis

MF : 002471NBM000

UI : 002471N

Suite au procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 10 Juin 2022 et enregistré à la recette des finances La Charguia le 20 Juin 2022 sous le n°228012016, quittance n° M083914, un exemplaire est déposé au registre national des entreprises le 24 Juin 2022 sous le n°202248607, il a été décidé ce qui suit :

1. Nomination de Monsieur KHELIL CHAIBI entant que Président du Conseil d'Administration de la Société SOTRADIES pour un mandat de trois ans.

2. Nomination de Monsieur ANAS BELGHITH entant que Directeur Général de la Société SOTRADIES pour un mandat de trois ans avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la société SOTRADIES dans le cadre du statut de la société et de la loi sur les sociétés Commerciales.

2022401754SANB2

Société « H FACTORY »

Société Anonyme

Au Capital de 12.000.000 Dinars

Siège Social : Z.I Chbedda Fouchana 2082 Ben Arous

Matricule fiscal : 1619494D/A/M/000

Numéro CNSS : 624206-11

1- Assemblée Générale Ordinaire:

Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17/05/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau, Tunis le 23/05/2022, sous le numéro 22802268, quittance N°M048595, il résulte notamment que l'assemblée a :

- Renouvelé le mandat des membres du conseil d'administration pour une durée de trois ans soit pour les exercices 2022,2023 et 2024 :

• Pierre Emmanuel Hirschi

• Monsieur Alessandro Quaglino

• Monsieur Khalifa Khelifi

• Monsieur Abad Olalla

- Renouvelé le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Talel Oueslati, membre de l'ordre des experts comptables de Tunisie, pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2022, 2023 et 2024

2- Conseil d'administration:

Suivant procès-verbal des délibérations du conseil d'administration en date du 17/05/2022, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 23/05/2022 sous le N°22802263, quittance N°M048531, le conseil d'administration a :

- Renouvelé le mandat de Monsieur Pierre Emmanuel Hirschi en qualité de Président du conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'administrateur.

- Renouvelé le mandat de Monsieur Khalifa Khelifi en qualité de Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.

3- Dépôt légal :

Il a été déposé au registre national des entreprises le 29/06/2022, sous le 202249572, un exemplaire des documents suivants :

- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Le procès-verbal du Conseil d'Administration.

2022401760SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société le Palais du Meuble SARL

Capital 180000.000 dinars

Siège social, Résidence Al Ons, Rue du Maroc, 2063, La Nouvelle Medina Ben Arous

Matricule fiscal : 1348011/N/N/M/000

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 04 Avril 2022 enregistré auprès de la recette des finances de Yasminet, le 06 Mai 2022 sous le numéro M029506.

Et dont un exemplaire a été déposé au greffe du Registre National des Entreprises le 12 Mai 2022 sous le n°202234239, il a été décidé de renouveler le mandat du gérant monsieur Anouar Ben Abdessalem pour une période illimitée.

2022R01744SRLB2

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE

L'IMMOBILIERE DU COMPTOIR

S.A.R.L au capital de 2.110.000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

M.F. : 1180019VAM000

R.C. : B25216672010

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2021 réunie le 17 juin 2022, enregistré à la recette des actes des sociétés à Sfax le 22 juin 2022, quittance n°M003156, enregistrement n°22802901, dont un exemplaire a été déposé au centre national du Registre National des Entreprises le 29 juin 2022 sous le N°202249679 l'assemblée a décidé :

- La nomination de Madame chiraz DRIRA, membre du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables, comme commissaire aux comptes de la société pour les trois prochains exercices 2022, 2023 et 2024.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

2022X00844SRLB2

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

International Business & Services Sarl

Capital : 15200 dinars

Adresse : 84 Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis

Identifiant unique (0510251G)

MF : 0510251G/A/M/000

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 avril 2022 il a été décidé en première résolution de ne plus affecter

l'adresse du siège social aux adresses objet du titre foncier numéro 119310 Tunis et en deuxième résolution d'élire domicile au bureau de la poste d'El Menzah 9 - 1013 boite postale n°13. Le PV a été déposé au Registre National des Entreprises sous le n° 202249917 le 29/06/2022.

2022401762SRLB2

Société «MIMEX TRADING»

SARL au capital de 20 000 dinars

02, Rue Imam Sahnoun ,Tunis

M.F n°1386149TAM000

R.C n°B0124542015

selon procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 22/12/2021, enregistré à la recette des finances cité Mahrajène sous le n° 21507445 quittance numéro 75741 en date du 24/12/2021, dont une copie a été déposée au centre national du registre national des entreprises sous le n°202246226 en date du 17/06/2022, les associés ont décidé ce qui suit :

- Augmentation de capital par apport en nature de 20 000 dinars à 150 000 dinars.

2022401763SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-résidente

Capital Social : 34.700.000 Euros

Zone Industrielle El Azib - Boite Postale 70 - El Azib - 7026 Bizerte

I.U : 1174257V

CNSS : 321346-82

Suivant un Procès-verbal de la Décision collective extraordinaire des associés du 30 Mars 2022 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 12/5/2022 sous QN°M046959 EN°22802771 et suivant les Statuts mis-à-jour du 30 Mars 2022 enregistrés à la recette des finances Cité Mahrajène - 1082 Tunis le 12/5/2022 sous QN°M046963 EN°22802772.

* Les associés ont décidé de transférer le siège social de 6, Rue Ibn Hazm - Cité jardins - Le Belvédère- 1002 Tunis à la Zone Industrielle El Azib - Boite Postale 70 - El Azib - 7026 Bizerte.

* Les associés ont adopté les statuts mis-à-jour tels qu'ils leur ont été présentés.

* Dont un exemplaire du P.V et des statuts mis-à-jour ont été déposés au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 1174257V en date du 29/6/2022 sous dossier n°202249981.

2022401767SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par ses deux parties contractuelles le 3 juin 2022 dans la commune du sers quittance n°5315, enregistré à la recette des finances rue Ali Belhouen du Kef le 3/6/2022, quittance n°M025681, Mr Lassaad Ben Amor Ben Belgacem Zayati, de nationalité tunisienne, né au Sers le 01/5/1964, titulaire de la carte d'identité nationale n°03749396 délivrée le 17/02/2010, agriculteur, demeurant au sers gouvernorat du Kef, pour le droit de son épouse Jamila Bent Ahmed Riahi en vertu d'une procuration légalisée à la commune du Sers le 20/5/2021 enregistré à la recette des finances du sers le 13/10/2021 sous n°21800717, vend et cède avec toutes les garanties du fait et de droit à Mme Fatima Bent Abdallah Nouri, de nationalité tunisienne, née à Kalaat Senan le 14/6/1947, titulaire de la carte d'identité nationale n°036753318 délivrée le 22/3/2019, sans profession, demeurant à Kalaat Senan gouvernorat du Kef, la totalité du fonds de commerce qui est la propriété de sa mandante, représenté en une boulangerie et pâtisserie exploitée dans le local sis à avenue la Liberté le Kef avec tous ses éléments matériels et moraux représentés dans le nom commercial, réputation, et clientèle, enregistré au registre national des entreprises sous n° L1449241.

Les objections seront présentées dans le délai de vingt jours de la date de publication des présentes dans le JORT, publication faite dans le journal quotidien Echourouk le 8/6/2022 n°11231.

2022T00745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 22/6/2022 quittance n°M090197 enregistrement 22303134, Mr Mohamed Frioui CIN n°01809334 a vendu à Mr Othmen Turky CIN n°05090619 la totalité du Fonds de Commerce exploité dans la vente des légumes sis route nationale n°1 Hammamet avec ses éléments moraux et corporels.

Toute opposition sur le prix doit être faite entre les mains du vendeur à son adresse route Mahmoud Khedira Bir Bouragba Hammamet dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal Alchourouk le 29/6/2022.

2022T00746FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé de 9-3-2022 enregistré à la recette des finances rue d'Indépendance Bardo le 06/06/2022 quittance n°M055947 série 22202124 Monsieur Sahbi Ben Romdhan vend à monsieur Mostafa Chmar le fonds de commerce situé à Saïdia Khaznadar Bardo n°14 exploité pour vente de fruits secs.

Toutes les oppositions sont adressées chez monsieur Sahbi Ben Romdhane situé à la rue Souk Blat n°12 Tunis.

Cet avis est publié dans le Journal le Quotidien le 29/6/2022.

2022T00747FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 2/06/2022 enregistré à la recette des finances el Menzah 6 le 15/06/2022 sous le n°22203989 quittance n°089992 monsieur Mehdi Mkawer titulaire de CIN n°14504661 du 10/11/2018 a vendu et cédé à monsieur Mohamed Aziz Abdelmalak titulaire de CIN n°07479510 du 01/08/2018 le fonds de commerce café de première classe avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local N2 au RDC de la résidence Lilas avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana ville 2027 .

Les oppositions doivent se faire sous la forme requise par la loi dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de monsieur Mohamed Aziz Abdelmalak à l'adresse du local N2 au RDC de la résidence Lilas avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana ville 2027 .

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk et Le quotidien» du (01/07/2022).

2022T00749FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S P en date du 21/06/2022 enregistré à la recette des finances du Sers le 21/06/2022 sous le n 22200616 quittance n° M008658, Mme Najiba Slaimi demeurant à Bir Heddi Sers en son nom et au nom de ses enfants mineurs et de ses mandats a vendu à Mme Aicha Hdadia demeurant à Bni Khdich Mednine la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à la vente des alimentations générales à l'adresse place de l'indépendance le Sers.

Les oppositions s'il ya lieu, sont faites chez Mme Najiba à Bir Heddi Sers, et ce dans les vingt jours de la parution du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le quotidien le 02/07/2022.

2022T00751FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous - seing privé en date du 12/02/2021 enregistré à la recette des finances de Kélibia le 19/03/2021 (N° de quittance M017044 / N°d'enregistrement 21200628) Mr Faker CHAIEB a cédé en son propre nom et au nom de Mr Mohamed Ali BENKHALED en vertu d'une procuration à Mr Bilel BENKHALED la totalité du fonds de commerce leur appartenant exploité en activité commerciale (Boucherie) dans le local sis à Kélibia rue de la poste avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'effectuent entre les mains de Mr Faker CHAIEB demeurant à Kélibia rue Taïeb Sardouk et ce, dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cette annonce au JORT. Une copie du contenu de cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" paru le 10/06/2021.

2022R01738FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 10/03/2018 sous le numéro de Monsieur KHLYFI Mohamed ben HBIB ben Naser tunisien habite à Nefza Béja numéro CID 02145788 a donné à sa fille khlyfi Layla ben Mohamed ben hbib ben saleh tunisienne habite à Nefza Béja numéro CID 09472775 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise à Nefza Béja.

Cette annonce est publiée aux journaux Chourouk et Le Quotidien de 24/06/2022.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du Monsieur Louati Lotfi notaire avenue Habib Bourguiba Nefza Béja dans un délai de 20 jours à partir de La publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R01745FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 25/05/2022 enregistré le 28/05/2022 à Nefza sous le numéro de Monsieur zammali Ridha ben Khamis tunisien habite à Nefza Béja numéro CID 08518143 a vendu à Monsieur Minjli Chiheb ben dhaoui ben saleh tunisien habite à Nefza Béja numéro CID 08543067 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise à Nefza Béja.

Cette annonce est publiée aux journaux chourouk et le quotidien de 24/0612022.

Les oppositions doivent être adressées au bureau du Monsieur Louati Lotfi notaire avenue Habib Bourguiba Nefza Béja dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

2022R01746FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte authentique en date du 17/03/2022 sous le numéro de Monsieur Ben Jloud Chadli ben habib ben salem tunisien habite à Nefza Béja numero CID 02381197 a donné à son fils Ben Jloud Anis Ben chadli ben hbib tunisien habite à Nefza Béja numéro CID 07069544 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sise à Nefza Béja.

Cette annonce est publiée aux journaux chourouk et le quotidien de 24/06/2022 les Oppositions doivent être adressées au bureau du Monsieur Louati Lotfi notaire avenue Habib Bourguiba Nefza Béja dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisiennne.

2022R01747FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 09/06/2022 et enregistré à la recette des finances de la Goulette le

20/06/2022 sous le n 22204297, quittance n° 87374 madame hayet bent mansour amar épouse monther kefi sise au 110 rue chikh enayfer ain zaghouan ; a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour la vente de fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels à monsieur sami ben hssin ben ahmed merssani sis au thwewda ghazela Bizerte .

Les oppositions se feront au domicile du vendeur sise au 110 rue chikh enayfer ain zaghouan dans un délai de 20 jours de la publication au JORT.

Cette vente a été publiée dans le journal Essahafa en date du 30/06/2022

2022R01748FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé signé le 20/06/2022 et le 24/06/2022, enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba Sfax le 27/06/2020, quittance n° M055593, enregistrement n° 22202911, Mr Hassen BEN ROMDHANE a vendu, au nom et au profit de son frère Makram Ben ROMDHANE, la totalité du fonds de commerce sis à route de l'aéroport km 6 Sfax avec tout ses éléments corporels et incorporels exploité dans la préparation et la vente du pain «point chaud» à Mr Abderrahmen BEN CHIKHA.

Toutes oppositions seront admises auprès de l'acheteur domicilié au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié au quotidien Echourouk du 30/06/2022.

2022X00845FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 18/06/2022 enregistré à la recette des finances d'El Mornaguia le 20/06/2022 sous le n°22201060 quittance n° M031811, Mme. YOSR BEN SGHAIER a vendu à Mr. KHALED BEN ALI le fonds de commerce destiné comme pharmacie sis à Saint Sibernin Sidi Ali Hattab El Mornaguia.

Les oppositions se font au bureau du maitre Hlel Amir à son cabinet sis au 30 Rue d'Iraq 1er étage bureau 2 le Belvédère Tunis dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux « Achourouk » et « Le quotidien » daté du 2/7/2022.

2022401764FCCC2

Location gérance libre

Gérance Libre

Aux termes de l'acte sous seing privé non daté, enregistré à la Recette des Finances de Bouficha le 08/02/2022 quittance N°M003033, sous le N°22300100, La société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire M. Zied Azizi, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au sein du local N°FP01 sis à rue L'éléphant, Parc Carthage Land Yasmine Hammamet, destinés à l'usage exclusive de l'activité «Restaurant», et ce pour une période non renouvelable allant du 01/09/2021 et finissant le 30/04/2023.

Cet avis est publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux journaux quotidiens «Al Chourouk» et «La presse» le 01/07/2022.

Toute opposition doit être faite dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2022T00753FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 01 avril 2022 enregistré à la recette des finances à Bizerte quai Tarik Ibn Zied le 16 mai 2022 quittance N°M041246 et N° d'enregistrement 22302065 et avenant enregistré à la recette des finances cité administratif Bizerte le 27 mai 2022 quittance N°M033265 et N° d'enregistrement 22701845 Monsieur Farhat Ben Mohamed Ahmed a loué à la Société ESAM ELECTRIQUE représentée par son gérant Mr Aymen Makhlouka le fonds de commerce sise au 108 bis cité el Jala Bizerte durant deux ans a partir du 1/04/2022 au 31/03/2024.

Les objections doivent parvenir au locataire à son adresse sise à 108 bis cité el Jala Bizerte, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 18/06/2022.

2022401768FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association "Jad" pour lutter contre le décrochage scolaire

Lieu Direction Regionale des affaires sociales à Tozeur Route Aeroport Chorfa 2243 Tozeur.

Sujet Caracteres volontariat social educatif pedagogique

Objectif : Œuvrer à la realisation d'etudes scientifiques de terrain prenant en compte les spécificités locales de chaque zone ciblée, ce qui contribue à identifier les causes du decrochage scolaire à chaque étape de la scolarité.

Travailler autant que possible pour apporter toutes les formes de soutien possibles aux familles et aux ecoles concernées par l'engagement de reduire le phenomene du decrochage scolaire.

Travailler à la consolidatoin du cercle des acteurs et à la resistance au decrochage scolaire en impliquant les competences competentes. les institutions educatives culturelles et faire face à ce phenomene. imaginer des solutions et presenter des propositions.

Comité fondateur :

President Bensalem Jihen

Tresorier Hamda lotfi

Secretaire generale zerik Aida

2022R01632APSF1

Constitution d'une association

Nom : méditerranéenne asiatique pour l'économie solidaire le développement et la coopération technique

Siège social : 51 rue Liban cité Riadh Borj Cédria 2084 Solimen

Objectif :

• Contribuer à la promotion d'une culture d'économie solidaire et de développement durable

• Encourager les jeunes à participer à la vie sociale / culturelle et Contribuer à soutenir les efforts de l'Etat dans les programmes de développement durable en proposant des projets dans le cadre de la solidarité et de l'économie sociale.

• Soutenir la paix civile et prévenir les manifestations de violence et de criminalité et toutes les manifestations de maladies et de troubles sociaux.

Les membres :

Président : Hanen Hajji

Secrétaire Général : Abdelwaheb Saidi

Trésorière: Ines Tibini

2022R01635APSF1

Constitution d'une Amicale

Dénomination : Amicale de la Cité Universitaire Ibn Sina Sousse.

Siège : Cité Universitaire Ibn Sina Sousse, Rue raide Béjaoui B.P 06 Sousse 4000

Objet :

Social, Culturel, Scientifique et Divertissement.

But :

- Apporter les liens d'amour et de coopération entre les employés de la Cité universitaire Ibn Sina Sousse

- Fournir une aide financière pour les fêtes au profit des travailleurs et des employés impliqués dans Al-Wadadia

- Hommage aux travailleurs et aux employés de cité universitaire Ibn Sina, qui sont à la retraite

Président : Mr El Allouch najeh

Trésorier : Mr Salah Abderazek

Secrétaire Générale : Mme Lachheb sabra

2022S00783APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association des Tours d'Orbata

Siège social : Quartier Maraydia, Gafsa

Objectifs :

Former, encadrer les jeunes, développer leurs capacités intellectuelles et artistiques.

Spécialisation : Jeu d'échecs

Document n° : 2 / 2022 au 30 juin 2022

Comité :

Président : Mohamed Belgacem,

Secrétaire général : Ridha Jelid,

Trésorier : Mongi Karoui.

2022X00847APSF1

Constitution d'un syndicat de propriétaires de la résidence FARAH

Route Tunis km 10 Sakyet Ezzit Cité El-Ons Sfax

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée en date du 12 juin 2022 et enregistré à la recette des finances le 22 juin 2022 sous le numéro 22001974, numéro M079441, le Syndicat des Propriétaires de la Résidence Farah a été constitué.

Membres de la Commission :

1- Président du syndicat de propriétaires de la résidence FARAH : Wasim Abdul Hadi (CIN : 08175368)

2- Trésorier : Yassin Ben saleh (CIN : 08783739)

3- Secrétaire général et vice-président : Muhammad Ali Al Abed (CIN : 08812856)

2022X00849APSF1

Homologation de résolutions

Constitution d'un syndicat résidentiel

Selon le procès verbal de la réunion du syndicat des propriétaires de l'immeuble Ridha 18 sis au 24 rue Jamel Abdennasser datant du 06 janvier 2022. Consigné le 29 mars 2022 n°M024024. N° de l'enregistrement 22701714.

Il a été décidé d'élire à l'unanimité :

Mme Noura Mraihi : Présidente

Mr Kais Zmantar : Trésorier

Mr Lotfi Mraihi : Secrétaire Général

2022R01742APSF2

Désignation du bureau du syndic

Syndicat des copropriétaires de la résidence JINEN DU LAC

Suite à l'assemblée générale des copropriétaires du 13/05/2022 dont le procès-verbal a été enregistré à la recette des finances du lac le 25 mai 2022, quittance n° M060251, enregistrement n° 22804005 il a été désigné comme bureau du syndic :

Mr Walid Hbaieb : président du syndic

Mme Lina Chibeni : Trésorière

2022R01743APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maitre Slah Ezzeddine

Avocat à la cour de cassation

45 Rue Ali Dargouth 1001 Tunis - Tunisie

MF 723715A

Avocat poursuivant : maitre Slah Ezzeddine avocat à la cour de cassation demeurant au 45 rue Ali Darghouth Tunis.

Partie poursuivante : Union bancaire pour le commerce et l'industrie UBCI. société anonyme inscrite au registre des entreprises num 002707P représenté par son Directeur Général demeurant au 64 avenue Habib Bourguiba Mégrine.

Partie saisie : Bassem Ben Khlifa ben Mesbeh ben Hmida titulaire de la cin n 08644728 inscrit au registre des entreprises sous le num 1239524 B demeurant à rue Abdelhamid el Khadi 4100 Médenine.

Immeuble saisi : il s'agit de 1600 parts indivises d'une totalité de 44820 parts du titre foncier n°38869 Médenine dénommé fathia correspondant à un terrain nu d'une superficie de 1600 mètres carrés sis à Amra Sidi Makhlouf Médenine situé au sud des parts revenant au frère de la partie saisie.

Mise à prix : Cinquante six milles dinars (56 000 D 000) outre les frais de poursuites.

Date et lieu de la vente : le mercredi 3 aout 2022 à la salle des ventes immobilières du tribunal de première instance de Médenine.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail pour plus de renseignements tout intéressé peut s'adresser à l'avocat poursuivant a son cabinet ou au greffe de tribunal de première instance de Médenine.

Tout participant étranger doit avoir l'autorisation préalable du gouverneur.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2022T00750VEPA1

Vente aux enchères publiques

après réduction de la mise à prix de 40 %

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la Cour de Cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la banque ZITOUNA, société anonyme, RNE n° 1120822H, sise à l'avenue de la qualité de vie au Kram Tunis en sa qualité de créancière.

Contre la partie : Faiez Ben Hédi Ben Rjeb Oueslati, titulaire de la carte d'identité nationale n° 06262679 demeurant au n°3 rue El Medina El Mounawara Nabeul en sa qualité de débiteur.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la Cour de Cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

Les immeubles à vendre:

1) Objet du titre foncier n° 635086 Nabeul dénommé Faiez I consiste en un terrain constructible de forme rectangulaire d'une superficie de 477 m2 sis à sidi Mahersi Nabeul, clôturé sur lequel est édifié un dépôt non achevé d'une superficie de 40 m2 ainsi qu'une construction moderne non finie composée d'un sous sol et un rez de chaussée d'une superficie de 285 m2 chacun. L'immeuble est muni d'un puits et une citerne souterraine.

2) Objet du titre foncier n° 591394 Nabeul dénommé ZAHRA 278 consiste en un terrain de vocation agricole situé à Essomaa Korba Nabeul d'une superficie de 31480 m2. Le terrain est équipé par le système d'arrosage goute à goute et planté d'oliviers et d'arbres fruitiers. Le terrain est équipé de deux puits l'un d'eux d'une profondeur de 140 m et d'une citerne souterraine et une loge gardien de 43 m2 et 3 écuries l'une 150 m2 et les 2 autres 230 m2 chacune.

3) Objet du titre foncier n° 620192 Nabeul dénommé Faiez 1 consiste en un terrain de vocation d'habitation d'une superficie de 496,666 m2 dans l'indivision sis à sidi Mahersi Nabeul.

4) Objet du titre foncier n° 606623 Nabeul dénommé Fatma 106 consiste en un terrain de vocation agricole situé à Essomaa Korba Nabeul dans la zone de sidi Salem d'une superficie de 10360 m2.

Le terrain est planté d'oliviers d'un puits et une écurie de 215 m2.

Les immeubles sont grevés d'opposition au profit de la Banque ZITOUNA.

Mise à prix :

1) Objet du titre foncier n° 635086 Nabeul dénommé Faiez I : 430.489,200 D

2) Objet du titre foncier n° 591394 Nabeul dénommé ZAHRA : 278 168.210,000 D

3) Objet du titre foncier n° 620192 Nabeul dénommé Faiez 1 : 256.279,656 D

4) Objet du titre foncier n° 606623 Nabeul dénommé Fatma106 : 535.980,000 D

Prix total : 1.390.958,856 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le Mercredi 3 Aout 2022 à partir de 9h00 devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine de 9h00 à 18h00.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

2022R01740VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Boukadida Ilyess

Avocat à la cour

Rue docteur Calmette Sousse

Matricule fiscal : 454964S

Partie poursuivante : Salma FKIH , CIN 06347978 et Salma BOUROUINA, CIN 06281682, sans-emploi, résidantes la première à Bouachir Zriba ZAGHOUAN, la seconde à EL Atrach Sidi Jedidi Hammamet NABEUL, ayant élu pour domicile le bureau de leur avocat Maître Boukadida Ilyess Rue docteur Calmette Sousse matricule fiscal 454964S.

Partie poursuivie : Agence de voyage «Safir voyages» société anonyme immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 0345542 Q, représentée par son représentant légal dont le siège social est à la zone touristique Yasmine Hammamet Hammamet Sud Bouficha Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Boukadida Ilyess, Avocat à la cour, Matricule fiscal : 454964S Rue docteur Calmette Sousse.

L'immeuble en adjudication : La totalité des parts dans l'indivision de 118350 parts sur un nombre total de 138350 parts du titre foncier n°54568 Sousse dénommé «Najah 159» se composant de 4 parcelles : 196-195-192-185 et dont la superficie totale est de 138350 m2, sis à Ennahdha Enfidha, Gouvernorat de Sousse comme il appert de l'inscription datée du 07/02/2005 vol 328 n° 481.

Mise à prix : Quatre cent quatorze mille deux cent vingt-cinq dinars (414.225,000 D).

Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse2 le mardi 02 Aout 2022 à 9 heures du matin.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours aux heures de travail.

Le cahier des charges peut être consulté au greffe de Tribunal de première instance de Sousse 2 et pour plus d'amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant.

2022S00796VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le lundi 01 août 2022 à partir de 9 heures à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Poursuivant : Société TUNISIE - LEASING ET FACTORING élisant domicile en l'étude de Maître Djiridi Aicha avocate 14 rue docteur Mourou Sousse M.F 756310L.

Partie Saisie : Amel Bent Ahmed ben Salem Graeit Demeurant à rue Liban Msaken Sousse CIN N° 05591454.

Avocat Poursuivant : Maître DJIRIDI AICHA 14 rue docteur Mourou Sousse

Immeuble Objet de Vente : TF n° 34609 Sousse, usage agricole contenant des oliviers simple superficie 5338 m situé à Machyaket Eljeblin Msaken, borné au sud par lot f31 et à l'ouest lot n° f29, à l'est lot n° f27 au nord rue national n°12 entre Kairouan et Sousse.

Mise à Prix : 64.056,000 Dinars plus frais arrêtés par le tribunal

Les visites du bien à vendre se font chaque jour.

Ne peut participer que ce qui ont consigné le 1/3 de la mise à prix ou avec un chèque certifié.

2022S00799VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le lundi 01 aout 2022 à partir de 9 heures à l'audience des criées au tribunal de 1ère instance de Sousse.

Poursuivant : Société TUNISIE - LEASING ET FACTORING élisant domicile en l'étude de Maître Djridi Aicha avocate 14 rue docteur Mourou Sousse M.F 756310L

Partie Saisie : Amel bent Ahmed ben Salem Graeit Demeurant à la rue liban Msaken Sousse CIN N 05591454.

Avocat Poursuivant : Maître DJIRIDI AICHA 14 rue docteur Mourou Sousse.

Immeuble Objet De Vente : T F n° 33888 Sousse, usage agricole contenant des oliviers et habitation simple superficie 5330 m situé à Machyaket Eljeblin Msaken, borné au sud par lot f31 et à l'ouest lot n° f28, à l'est lot n° f30 au nord rue national n°12 entre Kairouan et Sousse.

Mise à Prix : 66.960 Dinars plus frais arrêtés par le tribunal.

Les visites du bien à vendre se font chaque jour.

Ne peut participer que ce qui a consigné le 1/3 de la mise à prix ou avec chèque certifié.

2022S00800VEPA1

Vente aux enchères publiques

La Partie poursuivante :

Société d'élevage et production Agricole SEPAG, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrit au registre national des entreprises sous le n° 0001314W, dont le siège sociale est à rue des entrepreneurs immeuble Hertz Charguia 2 chez SGI El Hana Sokra, demeurant au bureau de Maitre Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie Saisie :

Mohamed ben Ibrahim, titulaire de la CIN n°01810360, demeurant à sidi Jamel Eddine Manzel Tmim Nabeul.

L'avocat poursuivant :

Maitre Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax (MF: 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'il figure dans le cahier des charges :

La totalité du titre foncier n°620544 Nabeul dénommé «Rafika 37», d'une superficie 1908 m2, qui consiste en un lot de terrain à vocation agricole (grande implantation) non incluse dans le plan d'aménagement urbaine, et constitue le lot n°(D176° du plan de lotissement du titre foncier 20549 Tunis), il est situé à Machiket Menzel Tmime sa délégation gouvernorat de Nabeul à proximité de la route n° 45 et à distance de quelque kilomètre du

centre de contrôle technique, et du centre-ville de l'autre coté (environ 08 Km), il est limité, au sud par la propriété des tiers ,au nord par une route, à l'est par la propriété des tiers ,et à l'ouest par la propriété des tiers.

Mise à prix :

Treize mille et sept cent trente-sept dinars et 600 millimes (13.737.600 DT) après réduction de 40% outre les frais annoncés le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le vingt-sept juillet deux milles vingt-deux (27/07/2022) à partir de 9H du matin et suivant

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur.

La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maitre Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Nabeul où il est déposé le cahier des charges.

2022X00862VEPA1

Nouvelle Adjudication sur Folle Enchère

1- Partie ayant sollicitée la Nouvelle Adjudication sur Folle Enchère : Ayari Zakia et Ayari Mohamed Jameleddine, élisant domicile en l'étude de l'huissier de justice Maitre Lobna Mansri, sise au 44-46 Avenue de la liberté, Tunis, 4ème étage. bureau n° 409.

2- Fol enchérisseur : Mr. Kamel ben Taieb Ben Hsen Elmehwachi, demeurant au 35, rue Afghanistan, Denden, Manouba. Son mandataire Maitre Lazhar Bouselmi, avocat à la cour de cassation, son étude sise à Rue Mustapha Mbarek, n°3 Tunis.

3- Parties succombantes :

1/ Mme Kmar Ayari, élisant domicile en l'étude de l'huissier de justice Maitre Lobna Mansri. sise 44-46 Avenue de la liberté, Tunis ,4 ême étage. bureau n° 409.

2/ Mr Mohamed Fathi Ayari élisant domicile en l'étude de son avocat Maitre Ramzi Somrani sise Avenue de l'indépendance Immeuble Ibn Khaldoun, Den-Den, la Manouba.

3/ Mr Tijani Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

4/ Mme Moufida Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

5/ Mr Jameleddine Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

6/ Mr Samir Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

7/ Mr Mohsen Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

8/ Mme Hafidha Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

9/ Mr Abdelkrim Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

10/ Mr Mohamed Ben Hedi Karoui, demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

11/ Mme Fatma Karoui demeurant au 16, rue Toumi, Tunis.

4- Avocat ayant engagé la poursuite :

Mr Chraiet Nawel, étude sise à 8, rue Ibn Echamaa (par l'avenue Mohamed V et au niveau du Palais des Congrès), Résidence Nour, 2ème étage, Bureau n°8. Titulaire du matricule fiscal 000/P/A/432229/X.

5- Description de l'immeuble mis à la Nouvelle Adjudication sur Folle Enchère :

Il s'agit de l'immeuble enregistré objet du titre foncier n°8577 Manouba, dénommé «Dar Essourour XII », d'une superficie de 192 m2, sis au 31, rue des Pins, Den-Den, la Manouba, consistant en une maison de style traditionnelle bâtie sur plusieurs maisons. Réservée au logement, équipé de l'eau potable et de l'électricité, composée de 5 pièces, d'une cuisine, de WC avec une cour centrale dotée d'escaliers menant à la terrasse.

6/ Prix de vente au profit du Fol enchérisseur :

La somme de Deux cent seize mille huit cent dinars (216.800.000) à la quelle s'ajoute les frais privilégiés de (3.183.432) trois mille cent quatre vingt trois dinars quatre cents trente deux milimes.

7/ Prix d'ouverture :

Le prix d'ouverture de l'ensemble de l'immeuble objet de mise aux enchères est fixé à deux cent seize mille deux cent soixante dinars (216.260.000), suivant rapport de l'expert réquisitionné, M. Chebil Mohamed sans compter les frais des poursuites qui seront déterminés le jour des enchères.

8/ Tribunal et audience de la Nouvelle Adjudication sur Folle Enchère :

Les enchères auront lieu à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ère instance de Manouba sis à route Mateur - km 7 - Manouba et ce lors de l'audience réservée à la mise aux enchères dudit immeuble enrôlée pour le jeudi 04/08/2022 à partir de 9 heures.

9/ Participation à la Nouvelle Adjudication sur Folle Enchère :

Les enchères n'auront lieu que par l'intermédiaire d'un avocat et après consignation du tiers du prix d'ouverture susvisé auprès de la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire.

Les étrangers doivent obtenir une autorisation du gouverneur.

Toute personne souhaitant acheter ledit immeuble peut le visiter et l'inspecter tous les jours et consulter le cahier des charges pendant les heures administratives de travail au greffe du Tribunal de première instance de la Manouba ou le cahier des charges a été déposé.

2022401756VEPA1

Vente aux Enchères Publiques Sur Saisie Immobilière

Etude Maitre Younes Hached

Avocat auprès de la cour de Cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana

TEL: 71.709.778 - 71.709.776

FAX: 71.709.742

MF: 509782P/A/P/000

Partie Poursuivante :

L'Union Internationale de Banques (UIB) représentée par son directeur général, identifiant unique n° 002708Q, domiciliée auprès de la société l'Internationale de Recouvrement des Créances (IRC) demeurant à 19 rue Mostafa Abdessalem, Menzah 5 Ariana, et domiciliée au cabinet de son avocat Maitre Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat Poursuivant : Maitre Younes Hached sis à 38, Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2éme Etage, Menzah 8, Ariana.

Partie Saisie :

1- BIEMME AFRIC SARL, RC N°B0237862008, dont le siège est située à Tunis, 6 Rue Sidi Bahloul et également à la zone industrielle Cité El Ezdihar Fouchana Ben arous et domiciliée au cabinet de son avocat Mokthar Jalali sis à Tunis 15 Rue de Lybie.

2- les héritiers de Hédi Ben Hssan à savoir :

- Yakhlof Ben Hédi ben Hsan titulaire de la CIN n° 0025269 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben arous, et à 37 rue andalous Tunis.

- Béchir Ben Hédi Ben Hssan titulaire de la CIN n° 00335644 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben Arous, et à 37 rue andalous Tunis.

- Monji Ben Hédi Ben Hssan titulaire de la CIN n° 00247501 demeurant à Cité El Ezdihar Fouchana Ben Arous, et à 37 rue Andalous Tunis.

Immeuble Saisi : La totalité des parts indivises revenant à titre de propriété aux héritiers de Hédi Ben Hssan soit (1050 parts/103880 parts) dans l'immeuble objet du TF n° 27259 Ben Arous dénommé "Françoise 30" sis à Mhamdia, Ben Arous, le dit immeuble correspond à un immeuble de deux étages situé sur la rue de Palestine, route de Fouchana, Chebda à Fouchana, Ben Arous, dans un quartier résidentiel avec toutes les commodités. D'une superficie totale de 416 m2 environ (208 m2 par étage).

- Le rez-de-chaussée : Il s'étend sur 208 m2 et se compose de deux appartements, chaque appartement se compose de 03 chambres, une salle d'eau, une cuisine, une salle de bain et une véranda.

- Le premier étage : d'une superficie totale de 208 m2 et se compose de deux appartements, chaque appartement se compose de 3 chambres, une salle de bain, une cuisine et une salle d'eau.

- un jardin avec quelques arbres.

Les Charges : Que les dites parts ne sont grevées d'aucune charge autres que :

1/ Condition de maintien des vocations agricoles inscrite le 24/07/2002.

2/ Commandement valant saisie immobilière inscrit le 06/05/2022 au profit du saisissant.

Mise à Prix : La mise à prix est fixée à 568.000,000 D

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu jeudi le 28/07/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Ben Arous.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour plus de renseignement contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de 1ère instance de Ben Arous.

2022401766VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de distribution

Avis de distribution des deniers suite à la décision du Secrétaire du Service de Répartition du Tribunal de Première Instance de Tunis annonce que la somme (2.470.000 d) qui a été déposée à la Caisse de Dépôt et de Dépôt de la trésorerie Générale de Tunisie le 13/09/2019 sera répartie selon récépissé N°M029207 avec l'effort du Maître Sofien Ben Hadj Mohamed à qui de droit Hamadi Foughali contre entreprise Abdelhamid Akkari SIAT son représentant légal, selon lequel un cas de distribution a été publié, tiré sous le numéro 2052/2022

En conséquence, tout créancier potentiel doit soumettre l'argent est à présenter au tribunal écrivant les arguments de sa dette dans les trente jours suivant la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et à contacter l'écrivain avec une garantie d'arrivée, faute de quoi son droit dans ce cas sera déchu.

A peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite par un avocat dont l'étude constitue le domicile élu.

2022T00752VEPA2

Faillite

STE NEJMA RADIO FM

Société anonyme «NEJMA FM»

Avenue 14 Janvier Route touristique Kantaoui Hammem Sousse - Sousse

IU : 1405572P

N° CNSS : 348986 -77

En vertu du jugement du tribunal de 1ère instance Sousse 2 décidant la faillite de la société NEJMA RADIO FM, la nomination de Mr Makram Ben ABDERRAHMEN en qualité de syndic de faillite sous contrôte du juge commissaire, Mr Farouk ELHENI .

Les créanciers sont tenus de présenter leurs créances dans un délai de 15 jours de la date de parution de cet avis au liquidateur à Rue Commandant Béjaoui Sousse Immeuble Elmedina B 19 - Tél: 73 203 045.

2022S00802VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à l'ordonnance sur requête émanent du tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 03/05/2021 sous le numéro 74281 il a été décidé la liquidation de l'héritage de défunt El Id Ben SALAH et la nomination de Mr Mustapha REZG comme liquidateur pour la réalisation des travaux de la liquidation.

Tout créancier est invité à déclarer sa créance et produire les justificatifs au siège de liquidation sis au 29, Avenue de Ghana. Tunis, dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT.

2022401757VEPA2

Avis aux créanciers

Suite à l'ordonnance sur requête émanent du tribunal de 1ère instance de Tunis le 02/11/2021 sous le numéro 82722 il a été décidé la liquidation de l'héritage de défunt Jilani ben ASKER et Bejia ben ASKER et la nomination de Mr Mustapha REZG comme liquidateur pour la réalisation des travaux de la liquidation.

Tout créancier est invité à déclarer sa créance et produire les justificatifs au siège de liquidation sis au 29, Avenue de Ghana, Tunis, dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT.

2022401758VEPA2

Changement de liquidateur de l'héritage de défunt Abdelkader CHAOUCH

Suite à l'ordonnance sur requête en date du 09/12/2021 émanant du tribunal de 1ère instance de Nabeul, qui a mis fin à la mission de liquidateur de l'héritage de défunt Abdelkader Chaouch.

Monsieur Abdelhedi Djemal a été remplacé par le liquidateur Mr Mustapha REZG, pour suivre l'opération de la liquidation.

A cet effet le liquidateur invite tous les intéressés à prendre contact avec lui pour toute affaire concernant cet héritage à son bureau sis au 29, Avenue de GHANA Tunis.

2022401759VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE PORT PRINCE

S.A. au capital de 44.142.300 Dinars

Route de Sousse Km 13 Ezzahra Ben Arous

Identifiant Unique : 0510785J

Identifiant CNSS : 142289-87

Les actionnaires de la "SOCIETE HOTELIERE PORT PRINCE" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 4/8/2022 à 9h30 à l'hôtel «ROYAL TULIP KORBOUS BAY THALASSO & SPRINGS» à Ain Oktor Korbous à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et du délai de convocation de l'A.G.O.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2022T00748SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DU DJEBEL DJERISSA

S.A au Capital de 2.289.350,000 D

Siège Social : Mine de Djerissa 7114

Messieurs les actionnaires de la Société du Djebel Djerissa sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 28 Juillet 2022 à 10H00 du matin à l'Hôtel RAMADA – Gammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société du Djebel Djerissa pour l'année2021.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2021.

3- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur L'exercice 2021 et sur les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales.

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la Gestion et les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

5 - Approbation de l'affectation du résultat comptable net de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à L'exercice 2021.

7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

8- Approbation de la nomination du Commissaires aux Comptes pour les exercices 2022-2023-2024.

9- délégations de pouvoirs.

2022R01739SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société : OWTOS-

Siège Social : 22, Rue des Entrepreneurs, Immeuble Hertz Charguia 2

S.A au capital : 240 000 DT

Matricule fiscal : 1023273G

CNSS : 269941-87

Les actionnaires de la Société OWTOS sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 21 Juillet 2022 à 11 heures au siège de la Société pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1 - Examen et approbation du rapport de l'activité de l'exercice 2021.

2 - Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021.

3 - Approbation de la réévaluation libre du terrain et bâtiment de la société réalise au 31 décembre 2021

4 - Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5 - Quitus aux administrateurs de l'exercice 2021.

6 - Examen et approbation des conventions réglementées réalisées au cours de l'exercice 2021.

7 - Affectation des résultats de l'exercice 2021.

8 - Nomination de nouveaux administrateurs.

9 - Nomination du commissaire aux comptes.

2022R01759SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Hôtelière et Touristique du port El kantaoui

Société Anonyme au capital de : 400.000 DT

Registre de commerce: B16971997

Matricule fiscal : 28508W/A/M000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique du Port El Kantaoui sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 27 Juillet 2022 à 11H30 au Siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.

2. Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la Société arrêté au 31décembre 2020.

4. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes ou désignation d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2021 - 2022 et 2023.

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation des résultats de l'exercice 2020.

2022S00794SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Société Hôtelière et Touristique du port El kantaoui

Société Anonyme au capital de : 400.000 DT

Registre de commerce : B16971997

Matricule fiscal : 28508W/A/M000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société Hôtelière et Touristique du Port El Kantaoui sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 27 Juillet 2022 à 10H00 au Siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La situation financière de la société et la continuation de son activité.

2. Les pouvoirs.

2022S00795SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

LES INDUSTRIES METALLURGIQUES DU SUD SA

Au capital social : 6 752 000 Dinars

Siège social: 14 Avenue Habib Bourguiba Sfax

Usine : Route Aguereb km 31 Sfax

Identifiant Unique : 1521494S

Messieurs les actionnaires :

Nous avons l'honneur de vous inviter pour assister à l'Assemblée Générale Ordinaire prévu pour le jeudi 28 juillet 2022 à partir de 10 heures au local sis à 14 avenue Habib BOURGUIBA Immeuble Chtourou Sfax, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2) Lecture et approbation du rapport de gestion pour l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

6) Quitus aux membres du conseil d'administration.

7) Pouvoirs pour formalités.

2022X00846SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

iCompass

Société anonyme

Capital social : 143 860 dinars

Siège social : 49 rue de Marseille, Tunis

Identifiant unique : 1630384/V

Les actionnaires de la société iCompass sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 28 juillet 2022 à partir de 11 h au siège de la société sis au 49 rue de Marseille, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et délais de convocation à l'assemblée;

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif au suivi de la politique d'intéressement au profit des salariés et collaborateurs de la société;

3- Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'augmentation de capital et la suppression du droit préférentiel de souscription;

4- Autorisation d'une augmentation de capital de 143 860 dt à 145 610 dt avec suppression du droit préférentiel de souscription;

5- Autorisation de déménagement du siège social de la Société;

6- Modification corrélative des statuts;

7- Autorisation pour l'établissement d'une succursale à l'étranger; et

8- Pouvoirs pour les formalités.

Les actionnaires pourront, soit assister personnellement aux travaux de "assemblée, soit se faire représenter par tout actionnaire ou autre mandataire moyennant pouvoir. Tous les documents concernant l'assemblée générale extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

2022401748SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire de la Clinique Montplaisir

SA au capital : 4960 000 DT.

Siege social : rue Elles Mohamed V - 1002 - Tunis.

Identifiant unique : 889310X

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de l'assemblée extraordinaire de notre société Clinique Montplaisir qui va se tenir le 09 Aout 2022 au siège de la clinique à 20h et fixée son ordre du jour comme suit :

1. Exposé de la situation financière de la société.

2. Décision de la continuité de l'activité de la clinique.

3. Approbation d'augmentation du capital par incorporation de dividendes, de créances et la réévaluation de l'actif de la société.

4. Pouvoir pour formalité

2022401751SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire de la Clinique Montplaisir

SA au capital : 4960 000 DT.

Siege social : rue Elles Mohamed V - 1002 - Tunis.

Identifiant unique : 889310X

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la prochaine réunion de l'assemblée générale ordinaire de notre société Clinique Montplaisir qui va se tenir le 09 Aout 2022 au siège de la clinique à 18h et fixée son ordre du jour comme suit :

1. Ratification de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021;

3. lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

4 .Examen et approbation, des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021.

5. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2021.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

8. Désignation du commissaire aux comptes.

9. Pouvoir pour formalité

2022401752SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

Compagnie Monastirienne Immobilière & Touristique

S.A Au Capital de : 9100 000 Dinars

Siege Social : 15 Rue 1er Juin 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0009097R

Messieurs les actionnaires de la société COMIT sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au 72 Bis, Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, le 29 Juillet 2022 à Neuf heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Lecture du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,

* Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021,

* Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2021 et des conventions réglementées,

* Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021,

* Renouvellement des mandats des administrateurs,

* Affectation des résultats de l'exercice 2021,

* Nomination d'un commissaire aux comptes.

2022401755SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

La Tunisienne des Assurances Takaful

« At-Takafulia »

SA au capital de 10.000.000 DT

Siège social : 15, Rue EL Quods 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1308074G

Les actionnaires de la société la Tunisienne des Assurances Takaful «At-Takafulia» sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le jeudi 04 août 2022 à 11 h, au siège social de la société situé au 15 Rue El Quods 1002 Tunis belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et celui des commissaires aux comptes relatifs à l'augmentation du capital.

2. Augmentation du capital social.

3. Suppression de droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2022401761SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE PLASTISS

SOCIET ANONYME AU CAPITAL DE 1.100.000DT

SIEGE SOCIAL : 5 BIS RUE CHARLES DE GAULLE 1000 TUNIS

MF : 001174C/A/M000

N° CNSS : 039221-33

Messieurs les actionnaires de la société Plastiss sont invités à se réunir à son bureau sis au Bloc 10 Rue Kaab Ibn Malek les UV 4 Menzah6, le 17/08/2022 à 9h00 en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification du retard de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi N° 47-2019 du 27/05/2019.

2) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de la société pour l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

4) Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5) Affectation des résultats.

6) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2021.

7) Détermination des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2022.

8) Election des administrateurs pour les exercices 2022-2023 et 2024

9) Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023 et 2024

10) Questions diverses.

2022401765SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juillet 2022

Société TUNISIE SUCRE

S.A Au Capital de 50.000.00 Euro

Siège Social : Parc d'activités Economiques de Bizerte, 7000 Bizerte.

MF : 1019943/T/A/M/000

Messieurs les Actionnaires de la Société TUNISIE SUCRE sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 29 Juillet 2022 à 11 heures au siège social de la société AB CORPORATION sis à Montplaisir Immeuble Fatma 2ème étage, Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée relative à l'exercice 2020.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif l'exercice 2020.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

5- Approbation des Etats financiers de l'exercice 2020.

6- Affectation des résultats.

7- Informations des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés.

8- Quitus aux administrateurs.

9- fixation de jetons de présence.

10- désignation des membres du conseil d'administration pour les exercices 2021 , 2022 et 2023.

11- Renouvellement du mandat de l'un des co-commissaires aux comptes.

12- délégation de pouvoirs.

2022401784SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Hbib Ben Amer Ben Mbarek, titulaire de la CIN n°01828690 délivrée à Tunis le 02/10/2020 déclare la perte de l'acte de propriété n°13820 délivré le 15/5/2012 objet du titre foncier n°614300 Nabeul sise à la Rue Abdallah Ben Mbarek Sidi Amor Nabeul suite à une attestation de perte délivrée sous n°348 en date du 28/6/2022 par la Sécurité Nationale de Sidi Amor Nabeul.

2022R01736DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Hatem Ben Hnia titulaire de la CIN n°06759374, pour le compte de Ahmed Ben Hnia, déclare la perte de l'acte de propriété n°15/22437, objet du titre foncier N°83158 Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Moknine sous N° 444 le 29/06/2022.

2022S00801DIVD2

AVIS

Mr Mohamed Sabeur Kammoun annonce que son titre de propriété d'une parcelle de terre de superficie 529,25 mètre carré comporte une maison sise à Sfax route de Taniour km 06 par un acte de vente notarié daté le 09 mai 2006 enregistré à Sfax le 26 juillet N°M049666 écrit par les notaires Moez Krichen et Hichem Elfourati et il désire extraire une copie originale.

Tout contestant devra s'adresser au notaire Moez Krichen à Sfax rue notaire N°36.

2022X00848DIVD2